
Recherches sur le phonétisme du franco-ontarien et sa mouvance

Pierre R.A. Léon
Département de français
Université de Toronto

TRAVAUX PHONÉTIQUES ET SOCIOPHONÉTIQUES

Depuis 1968, on a poursuivi des recherches sur le phonétisme de plusieurs types de français, au Laboratoire de phonétique expérimentale de l'Université de Toronto. Un premier bilan (Léon, 1979a) a montré les aspects très diversifiés des travaux effectués, particulièrement sur le français de l'Ontario et sur celui de la Saskatchewan (*Ibid.*, p. 79-97). Un second bilan présente de nouvelles investigations d'orientation sociophonétique (Léon et Cichocki, 1989).

Les travaux de Jean-Denis Gendron (1966) et de tous les disciples de Straka qui ont publié leurs thèses pendant les années qui ont suivi ont été les premiers modèles auxquels on a confronté les recherches sur les variétés non québécoises du français canadien. Par la suite, les nombreux travaux québécois en sociolinguistique ont été une nouvelle source stimulante d'inspiration.

Les principaux travaux torontois comprennent tout d'abord une étude générale, centrée sur les aspects phonématiques et prosodiques d'un corpus franco-ontarien (Léon, 1968); puis une série de thèses de doctorat réalisées sous la direction de Pierre Léon et portant sur divers aspects prosodiques, phonématiques et morphologiques: l'incise

(Nemni, 1973); la phrase énonciative (Wrenn, 1974); l'interrogation totale (Szmids, 1976); la phrase interrogative (Ginsberg, 1976); la variation sociophonétique à Sudbury (Thomas, 1982); la variabilité phonématique (Cichocki, 1986); la norme (Lavertu, en cours); la variation morphologique à North Bay (Tennant, en cours); des articles de Renée Baligand, Eric James, Nicole Maury et Phyllis Wrenn, réunis dans le volume 8 de la collection «*Studia Phonetica*» (Grundstrom et Léon, 1973) portant sur l'interrogation; d'autres articles sur divers problèmes de phonétique expérimentale ou fonctionnelle (Chidaine, 1967; Léon, 1967, 1968, 1983a, 1983b; Léon et Jackson, 1971) ou de sociophonétique (Léon, 1974, 1980, 1983a, 1983b; Léon et Cichocki, 1989; Thomas, 1986, 1990).

On voudrait, ici, rappeler sommairement le sens de l'ensemble de ces recherches et tenter d'en dégager la dynamique évolutive.

LE PHONÉTISME FRANCO-ONTARIEN

Lorsque l'on fait l'inventaire phonématique du franco-ontarien, sans tenir compte de facteurs sociologiques ou stylistiques, il est évident qu'on y trouve tous les traits du québécois et de l'acadien. On peut même aisément remonter aux parlers de l'ouest de la France avec lesquels il n'existe que de faibles divergences (Debrie-Maury, 1968; Maury, 1976; Léon, 1967). Ainsi le normand ne connaît pas la syncope vocalique du type *député* devenant [deptse] malgré une accentuation extrêmement forte. Il ne réalise pas non plus l'assibilation. La spirantisation de [j] et [ʒ] (venue de la région Charentes-Poitou et non de Normandie) se retrouve en franco-ontarien mais avec une fréquence beaucoup plus basse qu'en acadien. On ne relève jamais en franco-ontarien le phénomène normand d'assimilation de [h] à [ʀ] du type *hareng* devenant [hahɛ̃]* ou [ʀarɛ̃]* (Léon, 1967).

Autre témoignage d'un français canadien général, celui de la Saskatchewan, est étudié dans le système vocalique du parler de Gravelbourg par Jackson (1968).

ACCENTUATION ET DURÉE

Comme le québécois, le franco-ontarien est doté d'un système où dominant les prééminences acoustiques d'intensité et de durée. La syllabe finale semble toujours plus brève qu'en français standard (Robinson, 1968). Comme en normand, le rythme vient ici de la conservation des durées étymologiques. Les voyelles postérieures, fermées, diphtonguées ou nasales sont longues et tendent alors à être perçues comme accentuées, comme dans tous les parlers de l'Ouest français. Notons au passage que si le normand connaît peu ou pas de diphtongues dans certains sous-groupes contemporains, comme le remarquent René Lepelley (1974) et Louise Dagenais (1986), d'autres dialectes de l'Ouest, comme les parlers ruraux du Maine et du Perche, en comportent encore beaucoup. Ces mêmes traits se retrouvent aussi en Saskatchewan (Léon et Jackson, 1971).

INTONATION

Comme il n'existe actuellement, à ma connaissance, aucune étude intonative d'un parler québécois spontané, il est difficile de dire si le franco-ontarien possède une quelconque originalité de ce point de vue¹. Les études torontoises sur le sujet ne montrent pas de caractères très nettement divergents par rapport au français standard, probablement parce que les corpus étudiés reflétaient la langue des classes sociales moyennes plutôt favorisées.

Holder (1968), supposant après Gendron (1966) un registre de parole plus étroit qu'en français standard, n'arrive à aucune conclusion définitive, sans doute en raison d'un corpus assez limité. Son étude fait cependant ressortir des schémas intonatifs de continuité montante et descendante et des schémas de finalité descendante et montante, reflétant le naturel de la parole spontanée, pour les deux parlers franco-ontarien et français standard. Yvette Szmidi (1968) observe en franco-ontarien une préférence marquée pour l'interrogation syntaxique du type « Aimez-vous Toronto ? », opposée à celle plus fréquente du français standard

1. On attend actuellement les résultats des recherches en cours à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université Laval.

« Vous aimez Toronto ? ». La réalisation intonative de la phrase interrogative à inversion révèle qu'en français standard le type intonatif le plus courant consiste à élever le ton à l'inversion et à la finale alors qu'en franco-ontarien, dans la plupart des cas, l'accroissement de hauteur ne se réalise qu'à la finale.

Nicole Maury (1973a) arrive à des résultats quelque peu différents tout en faisant ressortir le rôle des multiples facteurs qui entrent en ligne de compte dans les processus interrogatifs : outils syntaxiques, éléments postposés et rôle important du contexte. Dans une autre étude, Maury (1973b) compare le *hein ?* en franco-ontarien avec le *eh ?* décrit par Avis (1973) pour l'anglais canadien. Elle en déduit le caractère disjoint de *hein* et *eh*, qui ne sont pas toujours porteurs de mélodie interrogative et qui présentent certaines similitudes dues, peut-être, au contact des deux langues. Un corpus lu et un corpus spontané important, concernant des informateurs du sud de l'Ontario, d'origines sociales moyenne et défavorisée, ont donné lieu à d'autres études intonatives au Laboratoire de phonétique expérimentale de Toronto. Parmi celles qui ont été publiées, on peut citer Maury et Wrenn (1973) et Baligand et James (1973). Ces études tentent d'établir respectivement les patrons intonatifs des deux styles examinés pour l'interrogation totale et l'interrogation syntaxique. De son côté, Nemni (1973) examine le fonctionnement de l'incise en franco-ontarien et en français standard. Elle conclut, à partir de deux corpus d'interviews radiophoniques, que les différences attribuables au style utilisé dépassent largement celles qui séparent les variantes proprement linguistiques. D'autres travaux, en cours, devraient permettre de préciser nos connaissances sur l'intonation franco-ontarienne.

PROBLÉMATIQUE PHONÉTIQUE

À propos du phonétisme franco-ontarien, les questions qui se posent sont les mêmes que pour le français québécois. On vient de voir qu'on a tenté de répondre à celles qui concernent la description des paramètres phoniques *communs* aux français de l'ouest de la France et à ceux du Canada. Il reste encore à trouver bien des réponses aux phénomènes d'*évolution proprement interne*. Les facteurs en cause sont d'ordre phonétique, phonologique ou social. C'est dans ces trois

directions que l'on peut vraisemblablement découvrir la dynamique des changements en cours.

DYNAMIQUE PHONÉTIQUE

Par rapport aux français de l'ouest de la France, deux traitements phonétiques originaux apparaissent en franco-ontarien comme en québécois : l'assibilation et la chute des voyelles désonorisées. Les exemples que l'on trouve en France ne sont pas normands. Conrad Ouellon, de l'Université Laval, a relevé récemment des exemples d'assibilation chez des enfants en Anjou et en Île-de-France. Est-ce un développement moderne ?

En ce qui concerne l'assibilation de [t] et [d] en [t^s] et [d^z], Gendron (1966, p. 121-125) suppose que le phénomène résulte d'une consonne légèrement palatalisée plutôt que d'une palatale. Sa thèse est alors que, d'une part, les phénomènes de palatalisation et, d'autre part, les phénomènes d'affrication des occlusives ne sont pas imputables à un affaiblissement mais au contraire à un renforcement articulatoire. On sait que c'est la théorie de Georges Straka (1965) que les palatalisations sont le résultat d'un accroissement de l'énergie musculaire. Gendron essaie d'appliquer cette théorie au français canadien; mais il semble difficile de faire admettre à la fois un renforcement pour la palatalisation et pour l'affrication. Gendron y réussit quelque peu à propos du cas de [t] et [d] suivis de yod en supposant que l'ouverture de [t] en [t^s] et de [d] en [d^z] peut provenir « non pas d'une faiblesse des mouvements organiques, mais de ce que l'effort qu'on développe pour imiter au mieux l'articulation modèle avec yod, fait réapparaître ce yod sous forme d'une explosion prolongée désonorisée ou sonore, chuintante ou sifflante ». On voit difficilement cette explication s'appliquer au parler populaire où l'influence de la norme française a été longtemps nulle.

Ayant postulé que les palatales sont liées à une grande énergie articulatoire, Gendron (1966, p. 132-133) en tire la conclusion suivante: « Aussi le fait qu'elles subsistent toujours dans le parler populaire et que même le parler des milieux cultivés n'arrive pas à s'en défaire prouve-t-il amplement que le Canadien français ne souffre pas de léthargie articulatoire et que ses organes de la parole produisent des mouvements articulatoires avec suffisamment d'énergie musculaire. »

En tout cas, nous voilà en présence d'un système où les occlusives palatales s'ouvrent en mi-occlusives, où [ʃ] et [ʒ] peuvent s'ouvrir en [h] sourd ou sonore, où – Gendron l'observe bien – toutes les fricatives sont relâchées, où les occlusives non palatales, bien que fortement explosives, sont courtes et manquent de netteté (p. 137), où [r] et [l] peuvent disparaître complètement: *sur la* prononcé [sya], *trois* prononcé [twa] et *ployer* prononcé [pwaje] (p. 138). Il s'agit bien dans ces derniers cas, comme l'accorde Gendron, d'un affaiblissement général de l'articulation consonantique. Mais alors comment exclure de cette tendance phonétique générale le passage des occlusives aux mi-occlusives et les phénomènes de palatalisation ?

On pourrait ajouter au dossier de la palatalisation les résultats de Rochette (1972), montrant éloquemment l'affaiblissement général des consonnes, leur disparition même, à l'intervocalique. Parmi les consonnes les plus touchées, Rochette relève [t] et [d] devant [i] et [y], faits qui semblent contredire alors la thèse de Charbonneau et Jacques (1972) tentant d'étayer celle de Gendron.

Pour lever toutes ces contradictions, on pourrait supposer, pour tous les phénomènes liés à la palatalisation, y compris l'assibilation, non pas une palatalisation récente en français canadien, mais une palatalisation ancienne, et admettre un affaiblissement général du système comme un phénomène plus tardif. La forte palatalisation ancienne du normand invite à aller dans ce sens.

Le second développement original du franco-ontarien, comme du québécois, est la *syncope des voyelles désonorisées*. Il s'agit en fait de l'extension d'une tendance ancienne des parlers galloromans (où *tabula* va donner *table*). On trouve, dans les parlers de l'Ouest français, de nombreuses formes syncopées du type «c'est ^hben c'mmode» pour «commode». Les chutes vocaliques des voyelles désonorisées paraissent résulter de leur affaiblissement par suite d'une articulation forte de la syllabe précédente.

À côté de ces deux développements originaux, les parlers franco-ontariens, comme ceux de la Saskatchewan, du Manitoba et de tous les îlots francophones du Canada livrés à eux-mêmes, ont connu d'autres évolutions qui peuvent paraître des extensions de phénomènes déjà existants dans les substrats dialectaux. On note particulièrement les

variantes vocaliques des *diphthongues* et des *voyelles nasales* (Jackson, 1968 ; Léon, 1983a, 1983b). Dans les corpus de ces études (Gravelbourg en Saskatchewan et Lafontaine en Ontario), on relève des nasalisations de voyelles orales progressives et régressives et l'on compte, à Lafontaine par exemple, jusqu'à dix réalisations de voyelles nasales. En réalité, lorsque l'on examine le vocalisme actuel du normand (Lepelley, 1974 ; Maury, 1976), mais aussi celui d'autres parlers plus diphthonguants de l'ouest de la France, on peut se demander si l'on n'en retrouve pas là tous les traits.

DYNAMIQUE DU SYSTÈME PHONOLOGIQUE

La plupart des auteurs admettent, pour le français québécois, un système phonologique identique à celui du français standard. Il n'en est pas de même en franco-ontarien, comme l'ont montré des tests de reconnaissance auditive (Léon et Nemni, 1968). On a observé ainsi que des sujets ontariens de classes sociales ou de régions différentes avaient eux-mêmes de sérieuses difficultés de décodage. Les tests basés sur les oppositions /a/ ~ /ɛ/ ; /e/ ~ /ø/ ~ /o/ ; /ɛ/ ~ /ē/ ; /ā/ ~ /ō/ montrent qu'il y a, à l'intérieur d'une même opposition et pour le même individu, de grandes variations d'intelligibilité. En position inaccentuée, où les relâchements sont le plus net, les erreurs sont grandes. Le /ā/ se rapproche ou disparaît au profit de /ē/, /ō/ au profit de /ā/. Pour les voyelles orales, on observe le même phénomène pour les paires /ɛ/ > /œ/ ; /a/ > /ɔ/ ; /a/ > /ɔ/ ; /ɛ/ > /a/. Le *foisonnement des variantes vocaliques*, nasales ou autres, est très certainement une source de *bruit* dans la communication, dès qu'on passe d'un sous-système social ou régional à un autre.

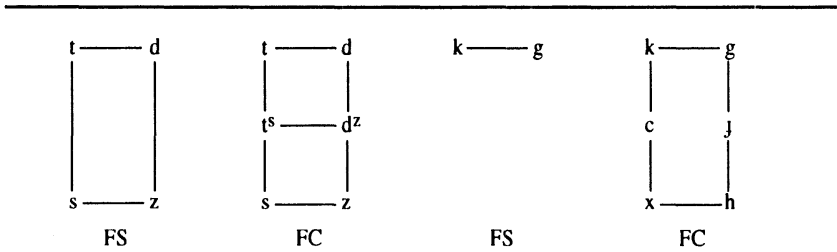
Les réductions allant dans le même sens que celles du français standard sont /a/ tendant à /a/ et /œ/ à /ē/ (Ibbotson, 1968). De même, le système complexe des voyelles nasales tend à s'alléger (Léon, 1983a).

Pour Schogt (1968), le franco-ontarien semble présenter un système d'oppositions virtuelles que seule l'influence du français standard (FS) l'empêcherait de réaliser. Lorsque cette influence ne se manifeste pas, comme dans certaines régions rurales de l'Ontario, on peut constater, comme le montrent Léon, James et Sévigny (1968), la naissance de nouvelles oppositions. Ainsi, dans le groupe «*être après + infinitif*»

(FS «être en train de»), le présent de l'indicatif en est venu à se distinguer de l'imparfait par une opposition de durée vocalique: présent /jetaprafajr/ ~ imparfait /jeta:prafajr/ («il est après faire» ~ «il était après faire»). Cette opposition, qui s'est développée dans l'un des diastèmes du franco-ontarien, pourrait s'y conserver parce qu'elle est intégrée dans un paradigme de formes verbales à rendement élevé.

Quant au système consonantique du franco-ontarien, il aurait sans doute pu, théoriquement, se conformer au modèle de Hull (1966), schématisé par Vinay (1973, p. 353) (voir figure 1). Quoi qu'il en soit, aucune des variantes notées par Hull dans son cadre phonologique n'a acquis le statut de phonème et leur existence ne met pas en cause la compréhension intersystémique.

FIGURE 1
 SCHÉMA COMPARATIF DES SYSTÈMES CONSONANTIQUES DU FRANÇAIS STANDARD (FS) ET DU FRANÇAIS CANADIEN (FC)



**DYNAMIQUE SOCIALE ET VARIATION PHONIQUE:
 PREMIÈRES ENQUÊTES**

Toutes les études sur le franco-ontarien que l'on vient d'évoquer reposent sur des corpus homogènes, mais le manque d'échantillonnage social rend la plupart d'entre elles difficiles à interpréter du point de vue de la sociolinguistique moderne.

On a cependant pu montrer l'influence de variables *dialectales* et *rurales* (Jackson, 1968; Léon et Nemni, 1968; Léon, James et Sévigny, 1968) et l'évolution du système des voyelles *nasales* vers la réduction du nombre des variantes (Léon, 1983b) lorsque l'on va d'un système *ruralisant* à un système *urbanisant*. On a noté également le trait d'antériorité du [ã] devenant [æ] comme *index de ruralité*.

Parmi les études de cette première période de recherches, on relève également une enquête sur *l'attitude* d'un groupe d'étudiants franco-ontariens par rapport au français standard et à l'anglais (Léon, 1974). On constatait alors *l'utilisation décroissante du français, passant du noyau familial (78 %) à celui des enfants entre eux (50 %) et à celui avec les camarades de récréation (25 %)*; un haut degré d'acculturation des groupes défavorisés accompagnait un complexe d'infériorité linguistique élevé.

Comme dans les enquêtes effectuées en France (Léon, 1979b; P. Léon et M. Léon, 1983), les moins favorisés rejetaient les modèles prestigieux venus de l'extérieur tout en condamnant la langue de leur propre groupe, celle des paysans ou des ouvriers. Cependant la situation franco-ontarienne semble en voie *d'évolution*, puisque, à la question: « Quand un Canadien parle avec l'accent de France, cela vous semble-t-il prétentieux ? », les étudiants de la même école torontoise répondaient par l'affirmative dans *64 % des cas en 1974* et dans seulement *44 % des cas en 1980*.

On constate aussi que le français de l'Ontario, qui occupait l'avant-dernière place au palmarès du prestige en 1974, arrive en seconde place, immédiatement après le français de France et avant celui de Montréal et celui de Québec en 1980 (Léon et Cichocki, 1989).

DYNAMIQUE SOCIALE: ENQUÊTES RÉCENTES

Les enquêtes sociolinguistiques sur le français ontarien sont celles de Thomas (1982, 1986) sur le parler de Sudbury et de Cichocki (1986) sur celui de Welland. On trouve également quelques autres études fragmentaires (Baligand et Cichocki, 1985; Cichocki et Lepetit, 1981, 1986; Léon et Cichocki, 1989).

Thomas (1986) montre que le parler de Sudbury est peu influencé par *l'anglais*, langue majoritaire. L'hésitation du sujet devant les variantes libres indique « la décrépitude » où se trouve le vernaculaire (p. 155). Selon Thomas, la causalité interne entraîne alors un jeu d'économie qui va dans le sens que nous avons déjà observé ici: réduction des variantes, passage de [r] apical à [ʀ] dorso-uvulaire. Thomas a sûrement raison de voir là un principe d'économie systémique. Mais ces

phénomènes doivent aussi s'expliquer par la pression sociale, que l'on peut résumer ainsi d'après Thomas lui-même (p. 157) :

- *Dynamique urbaine* : « Les sujets de la campagne se signalent par l'emploi plus élevé de certaines formes vocaliques non standard. Toutefois, l'intensité de leurs efforts de correction en parole surveillée – résultat probable de contacts avec la ville – porte à croire que cette situation ne saurait durer. »
- *Dynamique de classe sociale* : « Les sujets de condition ouvrière font un plus grand usage des formes stigmatisées, mais ils se corrigent plus vigoureusement que les classes « bourgeoises » en style surveillé. Cette découverte contredit apparemment le principe général sociolinguistique selon lequel le deuxième groupe hiérarchique est le plus susceptible d'hypercorrection. Elle le confirme, cependant, si l'on considère qu'à toutes fins utiles, et comme le suggère McLeod-Arnopoulos (1982), la communauté franco-sudburoise se divise en deux grandes catégories : la classe ouvrière, surtout composée de mineurs, et les autres. On peut voir ici, une fois de plus, que la variation linguistique reflète fidèlement la stratification sociale. »
- *Dynamique du sexe* : « Les filles sont généralement plus conservatrices que les garçons, mais elles mènent le mouvement vers la standardisation dès qu'elles ressentent la valeur d'une forme nouvelle. »
- *Dynamique linguistique* : La langue des parents ne paraît pas avoir influencé sensiblement les résultats de Thomas. « Tout au plus peut-on parler d'un léger conservatisme à dominance anglaise sauf pour les variables stigmatisées par la communauté. »
- *Dynamique de l'âge* : Les jeunes, de dominance linguistique anglaise, standardisent plus leur parler que les autres.

L'EXEMPLE DU R

Une enquête effectuée sur un corpus de parler franco-ontarien urbain de Welland (Ontario) – que l'on doit à Raymond Mougeon et qui est rapportée dans Léon (1983b, p. 25) – illustrera, par l'exemple

des variantes du R, la dynamique d'un système en pleine évolution (voir tableaux 1 et 2).

TABLEAU 1
DISTRIBUTION DES DIFFÉRENTS TYPES DE R À WELLAND
(ONTARIO)

/r/ sur 2 461 occurrences					
	Pourcentages globaux provisoires	Sexe		Âge	
		féminin	masculin	17	10
[r]	12 %	2 %	31 %	18 %	2 %
[R]	58	76	44	60	64
[R] (voc.)	10	8	11	8	12
Ø	15	12	11	12	16
[ɹ]	5	2	3	2	6

r = apical ; R = dorso-uvulaire ; R vocalique ; Ø phonique ; ɹ anglais.

TABLEAU 2
DISTRIBUTION SOCIALE DES VARIANTES DU /R/ À WELLAND
(ONTARIO)

	Classes sociales			Dominance linguistique		
	F	M	D	1	2-3	4
[r]	35	25	3	42	4	4
[R]	44	52	70	31	74	72
[R] (voc.)	10	9	11	14	6	11
Ø	9	12	15	10	15	9
[ɹ]	2	2	1	3	1	4

F = favorisée ; M = moyenne ; D = défavorisée.

1 = dominance linguistique francophone pour les deux parents ; 2-3 = un des deux parents est francophone ; 4 = les deux parents sont anglophones.

On voit que le R dorso-uvulaire, encore inconnu à Welland il y a une trentaine d'années, représente près de 60% de toutes les occurrences du phonème ; que les filles des classes défavorisées sont les plus novatrices et les garçons des classes sociales favorisées les plus conservateurs.

La dominance linguistique la plus conservatrice est celle où les deux parents sont francophones. L'influence anglaise est presque nulle.

L'étude de Cichocki (1986) dégage à l'aide d'une *analyse statistique des correspondances* les rapports ténus, phonématiques et prosodiques, qui existent entre plusieurs types de variphones et les facteurs sociaux en cause. L'un des résultats intéressants concerne l'emploi d'une intonation descendante de type anglais. Ce sont les membres du groupe à dominance linguistique *français-anglais* qui utilisent le taux le plus élevé de *pente descendante*, alors qu'on aurait attendu ce résultat soit dans le groupe francophone fortement anglicisé, soit dans le groupe des anglophones de naissance. Cichocki (p. 48) interprète le phénomène comme une alternance de code: «les membres du groupe *français-anglais* étant plus bilingues que des membres des deux autres groupes *symboliseraient* ce bilinguisme en utilisant l'intonation «anglaise»».

Il s'agirait là d'un effet *sémio-sociologique*. La nouvelle façon de parler serait ici encore une projection fantasmatique au même titre que celle qui fait passer le [r] jugé rural, viril, vulgaire, etc., au [R] urbain, distingué, etc. (Fónagy, 1983; Léon, 1983b).

LE CAS DE LA DIPHTONGAISON

On pourrait ici faire une remarque à propos du statut de la diphtongaison sur ce que Jakobson (1970, p. 353) appelle un phénomène *d'affinités linguistiques* ou de développement parallèle.

Ainsi, la diphtongaison des parlers normands s'est maintenue, d'une part, dans l'anglo-normand et, d'autre part, dans les parlers de la France de l'Ouest. Par la suite, ces phénomènes de diphtongaison ont pu se conserver parallèlement dans les parlers anglophones et francophones du Canada sans qu'il y ait, au départ tout au moins, influence de l'anglais sur le français.

Il est curieux de constater, plus tard, le renversement parallèle de cette tendance à la diphtongaison dans l'évolution contemporaine de ces deux mêmes parlers au Canada. Alors que l'anglais d'Angleterre continue à diphtonguer la voyelle de mots comme *boat*, *day*, *hello*, l'anglais canadien a presque cessé de le faire. De même, *le français canadien est en train de réduire ou de perdre totalement ses diphtongues*.

Cependant, s'il s'agit là d'une évolution attribuable à des affinités linguistiques, les facteurs sémiotiques jouent aussi un grand rôle. L'anglais canadien, qui a perdu ou fortement atténué ses diphtongues non fonctionnelles, les récupère dans un contexte où elles sont perçues comme la marque britannique d'un parler *recherché*, voire snob, selon le degré de diphtongaison.

Ce qui montre bien le caractère conventionnel de ce marqueur, c'est le fait que ce n'est pas n'importe quel type de diphtongaison qui est perçu comme valorisant mais celui de la *received pronunciation* anglaise. La diphtongaison *cockney*, qui s'est propagée en Australie et en Nouvelle-Zélande, est généralement perçue, au Canada et en Grande-Bretagne, comme dévalorisante.

En français de France, « parler à grandes goulées », comme disent les Normands qui se moquent des diphtongues des patoisants, est stigmatisé depuis longtemps par les grammairiens. Ainsi, au XVI^e siècle, Duval (cité par Thurot, 1966, p. 315) dit qu'il faut prononcer *ai* « comme notre *é* masculin en première syllabe de *ayder* » et non comme « plusieurs du vulgaire la prononcent en diphtongue propre ».

Les diphtongues ont donc fini par disparaître du français, très vraisemblablement sous la pression des gens « distingués ». Et c'est sous une pression peut-être analogue qu'elles sont en train de disparaître du français en Ontario comme au Québec.

DYNAMIQUE SOCIALE ET VARIATION MORPHONOLOGIQUE

Parmi les variations morphologiques étudiées pour le français parlé au Québec, on relève des enquêtes sur la chute du [l] par Ostiguy (1979), Poplack et Walker (1984), Sankoff et Cedergren (1976); le même phénomène est étudié pour le français de France par Ashby (1988), Léon et Tennant (1988), Thomas (1990). La chute du *ne* de négation a fait aussi l'objet de recherches, pour le québécois par Sankoff et Vincent (1977), pour le franco-ontarien par Thomas (1990) et pour le français par Pohl (1975).

Léon et Tennant (1988) se sont également intéressés à ces problèmes ainsi qu'aux altérations morphologiques telles que *il y a* devenant *ya*, *bien* > *ben*, *puis* > *pi*, de même qu'aux variations du E caduc

et de la liaison. Cette dernière étude montre que l'occurrence de tels phénomènes est, plus qu'un *index social*, un *marqueur du style* familial que l'on trouve aussi bien chez les intellectuels d'*Apostrophes* que dans le parler d'un routier (voir également Léon, 1988). Thomas (1990) arrive à une conclusion voisine, en comparant le parler d'académiciens français et celui de diverses classes sociales franco-ontariennes.

LE JEU DE VARIABLES MORPHONOLOGIQUES ET PHONÉTIQUES

On s'est demandé à ce point comment pouvait fonctionner le jeu linguistique des variables morphologiques par rapport à celui des variables phonétiques. Pour cela, on a repris le corpus de la *communauté rurale* de Lafontaine (Ontario) sur lequel nous avons travaillé il y a une vingtaine d'années. Ce corpus, homogène du point de vue de l'âge (entre 40 et 50 ans), pouvait être divisé en *trois niveaux d'instruction* (paramètres que nous n'avons pas retenus pour les études de l'intonation). On a regroupé les résultats concernant le sexe, les différences relevées entre hommes et femmes ne nous ayant pas paru importantes.

Ce regroupement a permis une meilleure validité des chiffres eu égard au petit nombre de sujets (six pour le niveau 1, université; quatre pour le niveau 2, collège; et trois pour le niveau 3, primaire). Les résultats obtenus pour le parler *spontané* de la *conversation* sont consignés dans le tableau 3.

On voit que, dans cette communauté rurale, le niveau 1 se distinguait nettement des deux autres par un plus grand conservatisme *morphologique* dans presque tous les cas. Par rapport au français standard, les groupes 2 et 3 auraient donc été novateurs – encore qu'on puisse arguer que *y a* est la forme normale de l'ancien français! Il faut noter toutefois, lorsque l'on considère non plus les pourcentages mais les moyennes (μ) et les écarts types (σ), que ces derniers indiquent de grandes variations individuelles, indices d'un flottement linguistique.

TABLEAU 3
 VARIATION MORPHOLOGIQUE SELON LE NIVEAU
 D'INSTRUCTION, À LAFONTAINE (ONTARIO)

Variation morphologique	Niveau d'instruction			Niveau 1 (université)			Niveau 2 (collège)			Niveau 3 (primaire)		
	%	μ	σ	%	μ	σ	%	μ	σ	%	μ	σ
il y a > [ja]	48,0	2,4	1,14	83,3	5	6,24	76,2	2,33	1,21			
suppression du NE	22,6	2,8	2,93	66,7	9,5	6,9	67,2	5,37	3,11			
suppression du [l] final												
post-cons. table > [tab]	50,0	2	2,16	44,4	1,33	1,15	78,9	2,14	1,77			
suppression du [r]												
final post-cons.												
arbre > [arb]	41,1	3,67	1,5	52,2	3	4,69	88,6	7,75	4,23			
suppression du [l] dans												
il(s) / elle(s), pronoms												
sujets + consonne	22,8	2,17	2,32	70,0	5,25	5,38	76,5	5,57	5,53			
liaisons facultatives												
effectuées	57,5	26,83	12,91	75,5	20	9,27	73,7	23,13	9,90			

Il est intéressant de constater alors comment se manifestait *sur le plan phonétique* le caractère de *ruralité* que l'on avait dégagé par rapport à un parler comme celui de Welland. On a pris pour cela, chez les mêmes sujets, trois variables: le [r] apical, la diphtongaison et l'antériorisation de la nasale [ã] en [æ̃] ou [ɛ̃], qui avaient été jugés *index de ruralité*.

Comme il s'agissait ici d'un sondage, on a simplifié les calculs en notant les pourcentages, pour un même temps de parole chez tous les locuteurs. On a relevé alors pour chaque catégorie le pourcentage des traits par rapport au total de toutes les catégories; ces calculs devraient être raffinés en tenant compte des occurrences pour chaque locuteur, des moyennes et des écarts types. On trouvera dans le tableau 4 les résultats bruts relevés.

TABLEAU 4
 VARIATION PHONÉTIQUE DE TROIS INDEX PHONIQUES SELON
 LE NIVEAU D'INSTRUCTION, À LAFONTAINE (ONTARIO)

Réalisations phonétiques \ Niveau d'instruction	Niveau 1 (université)	Niveau 2 (collège)	Niveau 3 (primaire)
[r] apical	50,0 %	52,0 %	62,5 %
diphthongues	11,5	10,3	78,2
[ã] > [æ]	22,4	17,8	59,8

On constate que, dans cette communauté rurale, le processus du passage de [r] à [ʀ] était déjà bien avancé. Le groupe 3 est, sur ce plan, un peu plus conservateur. Et il apparaît très *rural* quant aux deux autres traits, *diphthongaison* et *antériorisation* de [ã], selon les critères de phonéticiens québécois tels que Gendron (1966).

Il serait intéressant d'effectuer de nouvelles enquêtes à Lafontaine pour voir comment la langue a pu évoluer depuis l'époque où ce corpus a été recueilli (1968).

Si on tente maintenant de comparer les deux types de variations observées, on constate que, dans cette communauté rurale, *le groupe le plus instruit est le plus conservateur sur le plan morphologique et le plus novateur par rapport au phonétisme du français standardisé.* (Il faut remarquer que le niveau 2 semble également assez novateur sur le plan phonétique.)

Il y a là une contradiction sur laquelle on pourrait s'interroger longuement. En fait, le style du niveau 1 est *plus « soigné »* dans tous les cas. Et s'il y a opposition apparente, elle vient non pas d'un manque de cohérence interne du système franco-canadien, mais de ce qu'on le compare ici à celui du français standardisé. Dans ce dernier, les altérations morphologiques fonctionnent en réalité comme la *marque sémiotique* d'un parler démocratisé, libéré des contraintes formelles, lorsqu'on est en situation de conversation familière. Il y a d'ailleurs certaines limites au fonctionnement de ces variations morphologiques (Léon, 1988).

L'INFLUENCE DE L'ANGLAIS

En situation minoritaire, le français résiste assez bien dans les milieux *favorisés* et selon le degré de motivation parentale. Dans les études que nous avons effectuées sur le milieu urbain de Welland, comme dans celle de Thomas sur Sudbury, l'influence de l'anglais est faible².

Par contre, elle semble importante dans les milieux *défavorisés urbains*, comme on a pu le constater dans plusieurs enquêtes sur des élèves d'écoles françaises. Les premiers changements vers l'anglais s'opèrent d'abord par l'aspiration des occlusives sourdes, puis par la diphtongaison qui commence par être mélodique. Elle prend la forme de *ton creusé* anglais pour attaquer ensuite les timbres vocaliques eux-mêmes.

PERCEPTION SOCIALE

Louise Tremblay (1990) tente de dresser une liste des variantes phonétiques du québécois en fonction de leur perception par la communauté. La variante [ɔ] de /o/, la diphtongaison, la variante [wɛ] de /wa/ et certaines syncopes syllabiques seraient stigmatisées, d'autres passeraient inaperçues, telles l'ouverture des voyelles hautes, l'assibilation et l'antériorisation de [ã]. Une thèse en cours d'Hélène Lavertu (Toronto) sur la perception des mêmes traits par des auditeurs québécois et européens arrive à des conclusions voisines. Toutefois, cette dernière recherche montre nettement que l'antériorisation de [ã] va généralement de pair avec la diphtongaison et, à un moindre degré, avec le [r] apical dans la perception d'une parlure dialectalement marquée et stigmatisée par les groupes favorisés, de niveau d'instruction élevé. Il semble bien que l'existence d'une norme de «bon parler» se soit aussi installée dans la conscience linguistique des Franco-Ontariens. Il s'agit probablement d'un concept encore assez flou, comme l'indiquent Santerre *et al.* (1985) à propos de la diphtongaison, chacun des traits stigmatisants étant perçu de manière différente selon son contexte linguistique, son occurrence, la situation de parole.

2. On peut le voir dans les chiffres des tableaux 1 et 2, concernant la prononciation de /R/.

Les médias (radio et télévision) semblent avoir une influence considérable sur les évolutions en cours qui tendent à rapprocher le franco-ontarien du français standardisé du Québec ou même de France.

Il reste que, dans la situation minoritaire où se trouve le français hors du Québec, la langue est soumise à de nombreuses forces d'attraction sociales, comme l'ont bien mis en lumière Mougeon et Beniak (1989).

C'est probablement en milieu rural à forte cohésion que le phonétisme français se maintient le mieux, tout en gardant de nombreux traits archaïques. En milieu urbain, lorsque l'alternance de code joue constamment en situation de « bilinguisme » fortement anglicisé, il est étonnant de trouver encore des îlots où le phonétisme est peu atteint et parfois même novateur – comme dans le cas des filles, jeunes, de Welland. Mais il se pourrait aussi que l'on soit souvent à un point de rupture où s'opère le passage du tout au rien. Le français pourrait bien alors devenir un luxe de classe sociale favorisée.

On pourrait résumer la dynamique des évolutions en cours, là où elles se produisent, par quatre facteurs principaux :

- *Phonologique* : Le système se simplifie pour des raisons d'économie linguistique ; c'est le cas, par exemple, des réductions de diphtongues, en particulier pour les nasales.
- *Typologique* : La pression causée par les affinités linguistiques semble faire évoluer le franco-ontarien dans le même sens que le français standard.
- *Sociologique* : Les connotations *rurale* et *défavorisée* sont associées à des traits archaïques et dévalorisés par rapport aux langues standard du français québécois, ou hexagonal, modèles valorisés par les médias.
- *Sémiotique* : L'inconscient collectif associe au parler raffiné les sèmes du R dorsal et de voyelles non exagérément ouvertes, par exemple.

On voit ainsi que les forces évolutives, loin d'être toujours systémiques, sont largement tributaires de la causalité externe.

Bibliographie

- Ashby, William (1988), « Français du Canada / français de France : divergences et convergences », dans *French Review*, 61, 5, p. 693-702.
- Avis, Walter S. (1973), « So eh? is Canadian, eh? », dans *La Revue canadienne de linguistique*, 17, 2-3, p. 89-104.
- Baligand, Renée, et Eric James (1973a), « Les structures mélodiques de la phrase interrogative lexicale en franco-ontarien », dans Grundstrom et Léon (dir.), p. 123-167.
- Baligand, Renée, et Eric James (1973b), « The Intonation of WH – Questions in Franco-Ontarian », dans *La Revue canadienne de linguistique*, 18, 2, p. 89-101.
- Beauchemin, Normand (1977), « La diphthongaison en Estrie, socio- ou géolinguistique », dans H. Walter (dir.), *Phonologie et société*, Montréal, Paris et Bruxelles, Didier (coll. Studia Phonetica, 13), p. 9-24.
- Bream, Carol (1968), « La nasalisation des voyelles orales suivies de consonnes nasales dans le français et l'anglais parlés au Canada », dans Léon (dir.), p. 100-118.
- Charbonneau, René, et Benoît Jacques (1972), « [t^s] et [d^r] en français canadien », dans Albert Valdman (dir.), *Papers in Linguistics and Phonetics to the Memory of Pierre Delattre*, La Haye et Paris, Mouton, p. 77-90.
- Chidaine, Jean G. (1967), « CH et J en saintongeais et en français canadien », dans Gendron et Straka (dir.), p. 143-151.
- Cichocki, Wladyslaw (1986), « Linguistic Application of Dual Scaling in Variation Studies », thèse de doctorat, Université de Toronto, 221 p.
- Cichocki, Wladyslaw, et Daniel Lepetit (1981), « La variable [h] en français ontarien : quelques aspects socio-phonétiques », dans *Toronto Working Papers in Linguistics*, 2, p. 45-63.
- Cichocki, Wladyslaw, et Daniel Lepetit (1986), « Intonational Variability in Language Contact: F₀: Declination in Ontario French », dans David Sankoff (dir.), *Diversity and Diachrony*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, p. 239-247.
- Dagenais, Louise (1986), « Les sources historiques des diphtongues dans des dialectes d'oïl : de la parenté linguistique », dans *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 5, 4, p. 63-128.
- Debrie-Maury, Nicole G. (1968), « Les archiphonèmes I Y U en français canadien et dans le parler normand », dans Léon (dir.), p. 210-233.
- Fónagy, Ivan (1983), *La vive voix*, Paris, Payot, 346 p.
- Gendron, Jean-Denis (1966), *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*, Paris et Québec, Klincksieck et PUL (coll. Langue et Littérature françaises au Canada, 2), XX + 254 p.
- Gendron, Jean-Denis, et Georges Straka (dir.) (1967), *Études de linguistique franco-canadienne*, Paris et Québec, Klincksieck et PUL (coll. Langue et Littérature françaises au Canada, 3), 175 p.

- Ginsberg, Raymon (1968), « La détente consonantique en français canadien et en français standard », dans Léon (dir.), p. 131-144.
- Ginsberg, Raymon (1976), « Study of the Lexical Interrogative Sentence in the French of Welland (Ontario) », thèse de doctorat, Université de Toronto.
- Grundstrom, Allan, et Pierre R. Léon (dir.) (1973), *Interrogation et intonation*, Montréal, Paris et Bruxelles, Didier (coll. Studia Phonetica, 8), 167 p.
- Holder, Maurice (1968), « Étude sur l'intonation comparée de la phrase énonciative en français canadien et en français standard », dans Léon (dir.), p. 175-191.
- Hull, Alexander (1966), « The Structure of the Canadian French Consonant System », dans *La Linguistique*, 1, p. 103-110.
- Ibbotson, Anthony (1968), « Les oppositions phonologiques dans les archiphonèmes A, E, O, EU en position accentuée, chez un groupe de jeunes Torontonians francophones : étude auditive et instrumentale », dans Léon (dir.), p. 42-60.
- Jackson, Michael (1968), « Étude du système vocalique du parler de Gravelbourg (Saskatchewan) », dans Léon (dir.), p. 61-78.
- Jackson, Michael (1974), « Aperçu de tendances phonétiques du parler français en Saskatchewan », dans *La Revue canadienne de linguistique*, 19, 2, p. 121-133.
- Jakobson, Roman (1970) [1939], « Sur la théorie des affinités phonologiques entre les langues », dans N. Troubetzkoy, *Principes de phonologie*, Paris, Klincksieck, p. 351-365.
- Léon, Pierre R. (1967), « H et R en patois normand et en français canadien », dans Gendron et Straka (dir.), p. 125-142.
- Léon, Pierre R. (dir.) (1968), *Recherches sur la structure phonique du français canadien*, Montréal, Paris et Bruxelles, Didier (coll. Studia Phonetica, 1), XII + 233 p.
- Léon, Pierre R., et Monique Nemni (1968), « Franco-canadien et français standard : problèmes de perception des oppositions vocaliques », dans Léon (dir.), p. 18-35.
- Léon, Pierre R., Eric F. James et Georges Sévigny (1968), « Observation sur une forme progressive en français canadien », dans Léon (dir.), p. 36-41.
- Léon, Pierre R., et Michael Jackson (1971), « La durée vocalique en français canadien du sud de la Saskatchewan », dans *La Revue canadienne de linguistique*, 16, 2, p. 92-109.
- Léon, Pierre R. (1974), « Attitudes et comportement linguistiques », dans *Études de linguistique appliquée*, 15, p. 87-102; repris dans *Cahiers de linguistique*, 6 (1976), p. 199-221.
- Léon, Pierre R. (1979a), « Contribution aux études de phonétique au Canada », dans P.R. Léon (dir.), *Linguistique expérimentale et appliquée*, Montréal, Didier, p. 58-132.
- Léon, Pierre R. (1979b), « Standardisation vs diversification dans la prononciation du français contemporain », dans *Amsterdam Studies in the Theory and History of Linguistic Science*, IV, 9, p. 543-549.
- Léon, Pierre R. (1980), « Notes sur les études de phonétique au Canada et le discours francophone », dans Alain Baudot et al. (dir.), *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques (III)*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, p. 7-13.

- Léon, Pierre R. (1983a), « Les voyelles nasales et leurs réalisations dans les parlers français du Canada », dans *Langue française*, 60, p. 48-64.
- Léon, Pierre R. (1983b), « Dynamique des changements phonétiques dans le français de France et du Canada », dans *La Linguistique*, 19, 1, p. 13-28.
- Léon, Pierre R., et Monique Léon (1983), « Observation sur l'accentuation des français régionaux », dans P. Léon et I. Fónagy (dir.), *L'accent en français contemporain*, Montréal, Didier (coll. *Studia Phonetica*, 15), p. 93-121.
- Léon, Pierre, et J. Tennant (1988), « Observations sur la variation morphologique et phonématique dans « Apostrophes » », dans *Information / Communication*, 9, p. 20-47.
- Léon, Pierre (1988), « Variation situationnelle et indexation sociale: rôle des syncopes phonématiques et de l'accent », dans C. Slater *et al.* (dir.), *Occasional Papers of the University of Essex. French Sound Patterns Changing Perspectives*, 32, p. 223-240.
- Léon, Pierre R., et Wladislaw Cichocki (1989), « Bilan et problématique des études sociophonétiques franco-ontariennes », dans Mougeon et Beniak (dir.), p. 37-51.
- Lepelley, René (1974), *Le parler normand du Val de Saire (Manche). Phonétique, morphologie, syntaxe, vocabulaire de la vie rurale*, Caen, Musée de Normandie, XL + 442 p.
- Maury, Nicole (1973a), « Observation sur les formes syntaxiques et mélodiques de l'interrogation dite totale », dans *French Review*, 47, 2, p. 302-311.
- Maury, Nicole (1973b), « Forme et fonction de *-hein*? D'après un corpus de français ontarien », dans *La Revue canadienne de linguistique*, 18, 2, p. 146-156.
- Maury, Nicole (1976), *Système vocalique d'un parler normand*, Montréal, Paris et Bruxelles, Didier (coll. *Studia Phonetica*, 11), 235 p.
- Maury, Nicole, et Phyllis Wrenn (1973), « L'interrogation mélodique en français de l'Ontario », dans Grundstrom et Léon (dir.), p. 99-122.
- McLeod-Arnopoulos, Sheila (1982), *Voices from French Ontario*, Kingston et Montréal, Queen's University Press et McGill University Press, 201 p.
- Mougeon, Raymond, et Édouard Beniak (dir.) (1989), *Le français canadien parlé hors Québec: aperçu sociolinguistique*, Québec, PUL, IX + 262 p.
- Nemni, Monique (1973), « Vers une définition syntaxique et phonologique de l'incise en français canadien et en français standard », thèse de doctorat, Université de Toronto.
- Opitz, Helgard (1968), « Le « A » inaccénué dans le parler français du sud de l'Ontario », dans Léon (dir.), p. 79-87.
- Ostiguy, Luc (1979), « La chute de la consonne l dans les articles définis et les pronoms clitiques en français montréalais », thèse de maîtrise, Université de Montréal.
- Pohl, Jacques (1975), « L'omission de *ne* dans le français parlé contemporain », dans *Le Français dans le monde*, 111, p. 17-23.
- Poplack, Shana, et D. Walker (1984), *Going through /l/ in Canadian French*, Université d'Ottawa, polycopié.
- Ricciuti, Anthony J. (1968), « Les occlusives sourdes /p/, /t/, /k/, à l'initiale en français canadien et en français standard », dans Léon (dir.), p. 119-130.
- Robinson, Lynda (1968), « Étude du rythme syllabique en français canadien et en français standard », dans Léon (dir.), p. 161-174.

- Rochette, Claude (1972), «Le traitement des consonnes intervocaliques en français québécois : étude de phonétique expérimentale», dans *Actes du 7^e Congrès international des sciences phonétiques* (Montréal, 1971), La Haye, Mouton, p. 778-781.
- Sankoff, Gillian, et Henrietta Cedergren (1976), «Les contraintes linguistiques et sociales de l'élision du L chez les Montréalais», dans Marcel Boudreau et Frankwalt Möhren (dir.), *Actes du XIII^e Congrès international de linguistique et philologie romanes*, Québec, PUL, vol. 2, p. 1101-1117.
- Sankoff, Gillian, et Diane Vincent (1977), «L'emploi productif du «ne» dans le français parlé à Montréal», dans *Le Français moderne*, 45, p. 243-256.
- Santerre, Laurent, Simon-Pierre Dufour et Stéphane McDuff (1985), «La perception de la diphtongaison : son importance dans les grands corpus», dans *Revue de l'Association québécoise de linguistique*, 4, 4, p. 35-53.
- Schogt, Henry (1968), «Une case vide : la phonologie diachronique du français canadien», dans Léon (dir.), p. 1-8.
- Séguinot, André (1968), «Étude sur le degré de nasalité des voyelles nasales en français canadien et en français standard», dans Léon (dir.), p. 88-99.
- Straka, Georges (1965), «Naissance et disparition des consonnes palatales dans l'évolution du latin au français», dans *Travaux de linguistique et de littérature*, 3, 1, p. 117-167.
- Szmidt, Yvette (1968), «Étude de la phrase interrogative en français canadien et en français standard», dans Léon (dir.), p. 192-209.
- Szmidt, Yvette (1976), «L'interrogation totale dans le parler franco-canadien de Lafontaine, Ontario ; ses formes et ses modalités intonatives», thèse de doctorat, Université de Toronto, 274 p.
- Thomas, Alain (1982), «Variations socio-phonétiques du français parlé à Sudbury (Ont.)», thèse de doctorat, Université de Toronto, 455 p.
- Thomas, Alain (1986), *La variation phonétique : le cas de Sudbury*, Montréal, Paris et Bruxelles, Didier (coll. *Studia Phonetica*, 21), 174 p.
- Thomas, Alain (1990), «Normes et usages phonétiques de l'élite francophone en France et en Ontario», dans *Information / Communication*, 11, p. 8-22.
- Thurot, Charles (1966), *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle d'après les témoignages des grammairiens*, Genève, Slatkine Reprints (réimpression de l'édition de Paris, 1881-1883), 2 vol.
- Tremblay, Louise (1990), «Attitudes linguistiques et perception sociale de variables phonétiques», dans *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 9, 13, p. 197-221.
- Vinay, Jean-Paul (1955), «Aperçu des études de phonétique canadienne», dans Société du parler français au Canada, *Études sur le parler français au Canada*, Québec, PUL, p. 61-82.
- Vinay, Jean-Paul (1973), «Le français en Amérique du nord : problèmes et réalisations», dans T.A. Sebeok (dir.), *Current Trends in Linguistics*, 10, La Haye, Mouton, p. 323-406.
- Wrenn, Phyllis (1974), «Declarative Melodic Structures of Canadian French, as Spoken in Lafontaine, Ontario», thèse de doctorat, Université de Toronto, 294 p.